

Annemasse | Un bâtiment au service de la sécurité et du loisir

Bâtiment de la tranquillité publique
et atelier de poterie de la MJC Centre

35 rue du Salève, 74100 Annemasse

Le programme pouvait sembler saugrenu : sur un site de taille relativement modeste, un bâtiment permettant de regrouper les services auparavant éclatés de la police municipale, articulé avec vingt places de stationnement pour leurs véhicules et... le relogement de l'atelier de poterie florissant. La commune d'Annemasse, maître d'ouvrage, jette son dévolu sur une procédure de marché public global de performance (MPGP) pour un projet au budget et aux délais encadrés. Le mandataire Campenon Bernard Dauphiné Savoie, filiale de Vinci, s'est associé avec l'architecte Vincent Rocques qui met son point d'honneur à suivre le chantier – bien que la procédure ne

le requière pas. Le chantier d'un an au coût tenu, est selon lui le fruit d'une alchimie qui s'est faite au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre et avec la maîtrise d'ouvrage. L'architecte le dit en toute franchise : le parti-pris initial, grâce aux discussions avec la maîtrise d'ouvrage, a été totalement transformé vers plus de compacité. Le choix de changer la destinée d'un parking public attenant en un enclos protégé pour les stationnements a fait des heureux. Libéré de cette contrainte, c'est un seul bâtiment qui accueille désormais les agents de la police municipale dans les deux étages supérieurs, et les pratiquants des ateliers de poterie ont investi le soubassement.



Un équipement dans son tissu urbain

Tirant parti de la pente douce, les ateliers de poterie sont glissés comme socle des services de la police municipale, qui accrochent quant à eux le regard depuis plusieurs points de vue stratégiques. Venant de l'hôtel de ville ou du parking devant la MJC, le piéton saura rapidement s'orienter. De même, le signal est créé depuis la route du Salève et le rond-point en surplomb. Grâce à la compacité du bâtiment multi-fonctionnel, des arbres de haute tige, tilleuls et frênes, ont été conservés et confèrent leur qualité aux abords. Pour l'architecte, il s'est agi de « donner à voir une architecture, mais pas celle de la police municipale, davantage d'un bâtiment intégré dans son site ». Les espaces extérieurs attenants font montre d'une simplicité efficace : l'ancien mur qui ceignait le site a été arasé, formant une bordure soutenant le terrain et empêchant le stationnement intempestif. Le parcours piéton est aisément évident, l'incitant à traverser l'espace le long du bâtiment et à rejoindre le parc Mila Racine.

Aucun compromis sur les façades

Si à l'intérieur, la simplicité et l'économie sont de mise, Vincent Rocques n'a fait aucun compromis sur les détails de l'enveloppe. Le pli qui

caractérise la façade sud et le dessin non horizontal des acrotères allègent et dynamisent la silhouette du bâtiment. Les façades sont animées par les cadres aluminium des fenêtres, en saillie sur certaines, qui viennent accrocher la lumière.

La lecture très nette de la double fonctionnalité du bâtiment se fait grâce au bardage bois qui habille le socle hébergeant la poterie, créant une ombre à la façade blanche. Le bois, du Douglas brun, a déjà une patine qui laisse préfigurer son évolution. De près comme de loin, tout a été pensé avec subtilité. Ainsi, malgré un programme complexe, le projet est homogène et se saisit d'un seul tenant.

Discretion et fonctionnalité

Pour la police municipale, les locaux ont des exigences bien particulières : outre les bureaux classiques, un chenil, un centre de surveillance urbaine et une salle d'armes prennent place dans le bâtiment. Pour un environnement de travail qui se veut apaisant, les bureaux et ateliers ont des tons neutres : gris au sol, blanc aux murs et une touche de hêtre avec les huisseries. Le mobilier a été choisi avec l'aval de l'architecte pour respecter ses intentions. Les locaux intérieurs sont bien l'expression sobre et

fonctionnelle des attentes de leurs occupants. Les usagers des ateliers de poterie ont par exemple souhaité maintenir le sol des pièces de stockage en gravier, à l'image des caves, afin de moduler l'hygrométrie. Les matériaux bruts se déclinent aussi au plafond, un simple flocage projeté taloché qui améliore nettement l'acoustique et évite un faux plafond. Associé au béton du sol et au bois, le tout est aux antipodes du tape-à-l'œil, se laissant oublier tout en servant les usages. Seules les huisseries de hêtre clair et les stores ocre, évoquant la couleur de l'ancien mur qui longeait la route du Salève, viennent rehausser les teintes neutres des bureaux et ateliers.

Le rapport entre l'intérieur et l'extérieur a été délicatement traité : en effet, afin de garantir l'intimité des agents de la police tout en maintenant des vues généreuses vers la ville, les baies ont été judicieusement placées. Une terrasse discrète leur offre un espace de repos. De même, un jeu subtil de transparence et d'opacité est créé devant les baies des ateliers avec le bardage, qui s'efface de manière opportune pour laisser entrer suffisamment de jour tout en mettant à distance l'activité de la rue. Le travail en atelier pourra attirer le regard curieux des passants.



MAÎTRE D'OUVRAGE Ville d'Annemasse

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **Vincent ROCQUES architecte** | Économiste : **CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE** | BET Structure: **EDS** | BET Fluides: **HERMI-FLUIDES** | VRD/paysage : **TECTA** | BET acoustique : **ACOPLUS**

SURFACE DE PLANCHER **1252 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **1000 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **RE 2020** | COÛT DES TRAVAUX **3 085 000 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **4 700 000 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **07/2023** | MISE EN SERVICE **09/2024**